



Mairie d'Aumont en Halatte

1, rue Henri Dupriez
60300 AUMONT en HALATTE
Tel : 03.44.53.63.89
Fax : 03.44.27.81.65

Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 OCTOBRE 2024

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 1^{er} octobre 2024 s'est réuni le 7 octobre 2024 à 19h30 sous la présidence de Madame Jaunet Christel, le Maire.

PRÉSENTS :

Mesdames JAUNET, CORMARY, DIVAY, CARTON,
Messieurs GROSPIRON, MORIN, GUERDA, BLANC, MARVILLE

ABSENTS EXCUSÉS : S. BOUTOILLE, F. DEL RIO

1/ DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

A l'unanimité, Madame JAUNET Christel est élue secrétaire de séance.

2/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2024:

Le compte-rendu du conseil municipal du 15 juillet 2024 est approuvé par 6 voix pour et 3 abstentions

3/ DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX POUR LA TOITURE DE LA MAIRIE

Ce point est retiré de l'ordre du jour, les travaux de couverture ayant déjà été voté en mai et nous n'avons toujours pas reçu le devis mis à jour pour l'isolation des combles. Pour rappel la société SURHOMME RÉNO nous avait présenté un devis avec des normes d'isolation insuffisantes et nous lui avons demandé de revoir cela. Malgré plusieurs relances, nous n'avons toujours pas reçu de nouvelle proposition.

4/ DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX POUR LA RENOVATION DU CIMETIERE

Lors la réunion de travail de juin, plusieurs propositions de travaux du cimetière ont été étudiées. L'option retenue était la version 5 de l'entreprise LOISELEUR à laquelle il a été demandé de rajouter un mur en parement moellon pour cacher les poubelles.

Le montant des travaux est de 69 925,45€ HT. Pour rappel, la commune a bénéficié de subventions du Conseil Départemental, de la DETR et de la CCSSO. Le reste à charge est de 20% du montant des travaux.

A l'unanimité le conseil autorise Madame le Maire à signer le devis de la société LOISELEUR.

5/ APPROBATION DU RAPPORT RPQS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT.

Madame le Maire présente les 2 rapports RPQS de l'eau potable et de l'assainissement de l'année 2023. Les données saisies sont celles obtenues dans les rapports envoyés par Suez.

A l'unanimité, le conseil approuve le RPQS eau potable et assainissement.

6/ RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU SE60

Le SE60 a communiqué son rapport annuel d'activités de l'année 2023 par e-mail le 1^{er} octobre 2024 et il a été communiqué à l'ensemble du conseil municipal.

A l'unanimité, le conseil prend acte du rapport d'activités du SE60.

Questions diverses :

Madame Divay présente au conseil le circuit d'Aumont en Halatte proposé par l'Office du tourisme. Ce circuit permettra de découvrir les bornes armoriées de la forêt d'Halatte ainsi que des éléments du patrimoine d'Aumont : lavoir, butte ...

Le conseil valide ce circuit mais demande que le Musée Henri Barbusse soit retiré de ce circuit. En effet, des pierres du mur sont tombées sur la chaussée.

Monsieur Marville avait pris contact avec l'Association des Amis d'Henri Barbusse début 2023 car nous nous inquiétions de l'état de ce mur, un courrier d'une entreprise nous indiquant que le mur ne risquait pas de tomber nous avait alors été envoyé après expertise.

Monsieur Marville va reprendre contact avec l'Association.

Pour rappel, la commune a participé à de nombreuses réunions en Préfecture pour la réhabilitation de cette maison, malheureusement l'association n'a jamais fourni les documents demandés par l'état. L'état de cette maison se dégrade d'année en année.

Dégât des eaux dans les dépendances de la Villa Béatrice. Ce matin une expertise avait lieu avec l'assurance de Monsieur Guignard. Une recherche de fuite avait été réalisée il y a quelque temps et celle ci indiquait que l'eau venait du trottoir. L'expert indique à Mme Jaunet que c'est un défaut d'étanchéité du bâtiment. Le syndic indique qu'il va demander une contre-expertise.

Madame Jaunet Christel lève la séance à 20h30

Christel JAUNET
Le Maire



Christel Jaunet